

DEPARTEMENT VAUCLUSE
ARRONDISSEMENT APT
DELIBERATION N°2018/005

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN PERUSIER
84300 TAILLADES

SEANCE DU 08 MARS 2018

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr DOMINIQUE Pierre Président
Syndic titulaire : HONORAT Guy - PECOULT Jocelyn – PELISSIER Laurence
 – DEVINE Marc
Excusé : PONCET Norbert
Syndic suppléant : LIENS Charles - M. OLIVIER Denis

L'an deux mille dix-huit et le huit mars, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION – MODERNISATION DE LA STATION DE VALLONCOURT

=====

LE PRESIDENT EXPOSE : Le Président expose la situation de la station de Valloncourt, réalisée en 1991, et qui assure l'irrigation de parcelles sur Cavaillon et Cheval Blanc. Les quatre pompes actuelles qui alimentent le réseau sont régulièrement entretenues mais les moteurs sont très anciens et leurs rendements faibles. Il conviendrait de les remplacer par des moteurs de nouvelle génération afin de sécuriser l'alimentation du réseau et réduire la consommation d'énergie.

Pour cela, une demande de subvention est possible auprès des services FEADER de la Région PACA selon le budget prévisionnel qui se monte à 121 000 € HT. Le financement proposé est le suivant :

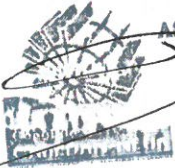
- Région PACA : 20 % de 85 000 € HT soit 17 000 € HT
- Conseil Départemental : 50 % de 121 000 € HT soit 60 500 € HT
- FEADER : 15.95 % de 121 000 € HT soit 19 300 € HT
- Auto financement Cabedan Neuf : 20 % soit 24 200 € HT

OUI L'EXPOSE DU PRESIDENT : la commission syndicale approuve la réalisation des travaux de modernisation de la station de Valloncourt pour un montant de 121 000 € HT et le plan de financement de l'opération associé et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse. Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président

Mr DOMINIQUE Pierre


 ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF
 425, Chemin du Perusier
 84300 Les Tailades

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 084-298401712-20180308-2018-005-DE

Accusé certifié exécutoire

LE SYNDIC


Réception par le préfet : 14/03/2018
 Publication : 15/03/2018

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

